



Renseignements pour démarches contre Bouygues telecom

Par **DEDE03**, le **11/07/2015** à **12:58**

Bonjour,
Je voudrais avoir des renseignements pour une démarche contre Bouygues telecom.
Depuis le 25 avril 2015, j'ai des problèmes des chaines de télé, (j'ai une offre qui comporte internet et les chaines télés), nous avons plusieurs fois le service clients qui nous a dit que cela devrait se résoudre.
Comme rien n'était résolu, j'ai pris la décision d'envoyer un recommandé avec AR au service consommateur.
Celui-ci m'a répondu, au moins 20 jours après, où m'a dit que le problème était étudié.
Entre temps, on nous a coupé internet et après avec le service consommateurs on nous a proposer une offre de hotspot pour le temps de l'attente de l'étude.
Seulement aujourd'hui, j'ai reçu un courrier me disant que mon offre était résiliée et que j'aurais des frais de résiliation.
Que dois-je faire?
Merci d'avance de votre réponse.

Par **moisse**, le **11/07/2015** à **15:44**

Bonjour,
[citation]Comme rien n'était résolu, j'ai pris la décision d'envoyer un recommandé avec AR au service consommateur. [/citation]
On ignore ce que vous avez écrit, il est donc difficile de savoir ce que vous voulez faire compte tenu de votre déception.